



Sappey'tille

SOMMAIRE

Etat civil	1
Du côté de nos écoles	1
Agenda	1
Vie communale	2-3
Place de l'Eglise	
Travaux	
La vie associative	3
Bibliothèque	
Au Bonheur des Bornes	
Les Tartifilous et l'APE	
Intercommunalité	3-4-5
PIM	
Mission Locale	
Covoiturage	
SCOT	
Environnementalement vôtre	5-6
Eaux usées, eaux grises...	
Ciel! Mon Sappey!	7-8
La constellation Canis Major	

Etat civil

Naissance

Léanna TESSIER
le 16 juillet 2010 - Chez Molin

Manon DUPANLOUP
le 17 août 2010 - Chez Fauraz

Décès

PERRIER André
le 5 juin 2010 - Chez Boget

JACQUEMOUD Gaston
le 29 juillet 2010 - Martenat

Mariage

FONTAINE Olivier et HESPEL Bénédicte
le 7 août 2010 - La Thouvière

Agenda

Le Sappey

Samedi	23 octobre 2010	Soirée Tomme Blanche	Au Bonheur des Bornes
Dimanche	28 novembre 2010	Repas campagnard	Bibliothèque
Samedi	4 décembre 2010	Spectacle gratuit	Au Bonheur des Bornes

Vovray

Dimanche	3 octobre 2010	Repas GAEC Fouinet	Tartifilous et APE
Vendredi	8 octobre 2010	Historique de l'Annexion de la Savoie à la France	Mairie Vovray

Du côté de nos écoles

Effectif des écoles pour cette année:

Le Sappey 17 élèves, soient,
CP 9 élèves
CE1 8 élèves

Vovray-en Bornes 17 élèves, soient,
CE2 5 élèves
CM1 5 élèves
CM2 7 élèves



Le Sappey



Vovray



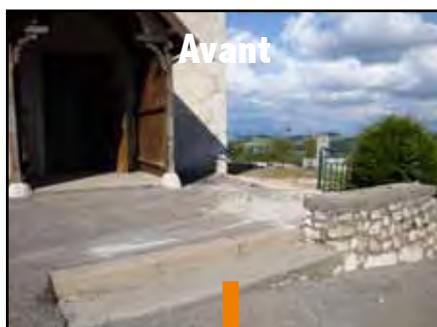
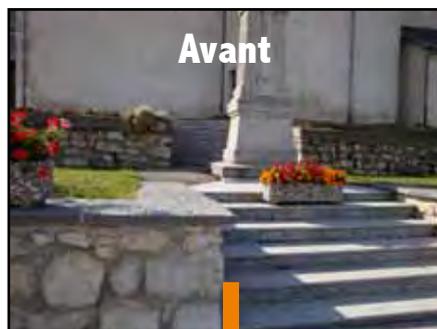
Vie communale

La place de l'église

La restauration de notre place du village est aujourd'hui achevée. La seconde partie des travaux, qui comprenait le parvis et les abords de l'église ainsi que son illumination, donne le « coup de blush » final à une harmonie d'ensemble sous les

feux qui mettent en valeur notre bel édifice.

Nombreuses sont les félicitations et remarques positives qui nous parviennent quant à ce renouveau et cette restauration réussie.





Travaux

Les travaux en voirie ont été réalisés avec une reprise en enrobée à certains endroits et une couche de finition à l'émulsion gravillon sur les routes de La Vie, Les Crétailloux, Vers la Grange et Chez Dianet.

Vie associative

Bibliothèque



Avec son nouveau cadre, la bibliothèque est plus accueillante et chaleureuse: nouvelle peinture, armoire plus spacieuse avec nouveaux livres pour petits et grands, table et petite chaise pour lire sur place.

Rappel horaires: les lundis de 16h à 18h

Le repas campagnard aura lieu cette année le dimanche 28 novembre, les bénéfiques perçus durant cette soirée, permettront de racheter de nouveaux livres.

Au Bonheur des Bornes

L'association organise un repas le 23 octobre. Grâce aux bénéfiques, un spectacle sera offert aux habitants le 4 décembre.

Les Tartifilous et l'APE

Les Tartifilous et l'APE, sur invitation, ont décidé de participer à l'inauguration des Robots de traite du GAEC FOUINET, le week-end du 2 et 3 octobre 2010.

A cette occasion, Le GAEC ouvrira ses portes et une restauration sous chapiteau sera proposée le samedi soir et le dimanche midi. Le Comité des Fêtes de Vovray assurera l'organisation le samedi soir quant aux Tartifilous et l'APE, ils prendront en charge l'organisation des repas du dimanche midi.

Intercommunalité

Covoiturage

En quelques clics, chacun peut trouver un voisin avec qui partager son trajet grâce au site du covoiturage en Haute-Savoie.

Simple, écologique, plus économique, le covoiturage, c'est une nouvelle habitude à prendre pour contribuer à réduire nos émissions de CO².

www.covoiturage.cg74.fr



Point Info Mobilité et Emploi à Cruseilles

Lundi de 14h à 17h et Jeudi de 9h à 12h

Local du Mercure - 7 Grand' Rue - tél. 04.50.27.89.57

Vous pouvez également vous adresser au Pôle-médico-social
87 route d'Annecy - tél.04.50.44.01.19

Une assistante sociale est là pour vous informer sur les moyens de transports existant et étudier avec vous les meilleures solutions pour se déplacer. Elle peut également mettre en lien toutes personnes cherchant une solution en terme de mobilité et créer une solidarité autour de cette problématique en milieu rural.

Une chargée de recrutement d'EPI vous accompagne dans vos recherches d'emploi, votre parcours de formation en lien avec les partenaires, vous permet de découvrir de nouveaux métiers.

Point Info Mobilité

- répond à vos questions

- vous informe sur les moyens de transports existants
 - vous accompagne dans la recherche de solutions adaptées
 - rapproche les habitants du territoire
- pour créer une solidarité autour de la mobilité.

Permanences d'accueil :

lundi de 14h à 17h et le jeudi de 9h à 12h

**au 7, Grand Rue - Local "Le Mercure"
74350 CRUSEILLES**

Contact :

Pôle Médico-Social - 87, Route d'Annecy - 74350 CRUSEILLES ☎ 04.50.44.01.19



Mission Locale

Vous avez entre 16 et 25 ans

Vous recherchez un emploi, un contrat d'apprentissage

Vous hésitez à vous lancer dans une formation

Vous avez envie d'être accompagné, écouté pour faire face au quotidien

Vous avez un souci, des questions sur votre santé

Vous avez plein d'idées, d'envie, de projets mais de la peine à les mettre en mouvement

Vous avez besoin de passer le permis pour trouver un job

Vous aimeriez vous installer dans votre petit appartement

Vous vous sentez mal dans vos baskets



La Mission Locale assure **l'accueil et l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire**, qui rencontrent des difficultés pour entrer dans la vie active.

A travers ses fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et de suivi, elle propose une relation personnalisée et globale. Elle guide les jeunes dans l'élaboration d'un vé-

ritable parcours individualisé.

En lien avec les partenaires locaux, la Mission Locale apporte des réponses adaptées à l'ensemble des difficultés que rencontrent les jeunes, aussi bien dans le domaine de l'**emploi** que dans ceux de la **formation**, de la **santé**, du **logement**, des **ressources** ou des **loisirs**...

A travers une intervention globale au service des jeunes elle contribue quotidiennement à la mise en oeuvre d'actions diversifiées en faveur des jeunes.

Des conseillers sont à l'écoute des attentes et des besoins particuliers de chaque jeune, quel que soit leur niveau scolaire, leur situation, leurs souhaits.

Ensemble, le jeune et son conseiller vont travailler jusqu'à l'objectif souhaité.

Permanence à Cruseilles

Il vous suffit de pousser la porte du local... c'est gratuit, sans RDV et sans inscription, les **jeudis de 8h30 à 11h45**
Local du Mercure - 7, Grand'Rue - tél. 04 50 27 89 57

Mission Locale d'Annemasse

8, av. de Ternier - tél. 04 50 49 43 88

Antenne de St-Julien en Genevois

26, av. de Verdun - tél. 04 50 95 20 50



SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)

AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DU BASSIN ANNECIEN

Le SCOT du Bassin Annécien finalise son
Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Pour cette étape, 3 réunions publiques de présentation

Mercredi 13 octobre 2010 à 18h

(complexe d'animation de **Groisy**,
487, route de la Fruitière)

Jeudi 14 octobre à 18h30

(salle polyvalente de **Faverges**,
place J. Serand)

Mercredi 27 octobre à 18h

(forum de **Poisy**,
151, rue Charles Perrault)



Repères

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document élaboré pour les 63 communes du Bassin Annécien. Il fixera pour les 20 prochaines années les grandes orientations d'aménagement pour le bassin de vie de la région d'Annecy: où et comment développer les transports en communs, les logements, les zones d'activités? Quelle place pour l'agriculture? Comment préserver les cadres de vie ?...

Pour participer en ligne, obtenir plus d'informations ou télécharger les documents :

www.scot-bassin-annecien.fr

Syndicat mixte SCOT B.A.

18, chemin des Cloches

74950 Annecy-Le-Vieux

Mail : accueil@scot-bassin-annecien.fr

Environnementalement vôtre

“Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants” Antoine de Saint-Exupéry

Eaux usées, eaux « grises » et eau potable. La pollution de l'eau par les huiles.

On se souvient de la présentation qui avait été faite dans un ancien numéro du Sappey'tille de la toute nouvelle STEP roselière construite en bas du chef-lieu. Quelques recommandations avaient déjà été faites relativement aux changements que cette installation pouvait introduire dans nos habitudes de consommateurs, afin de préserver le biotope très particulier d'une roselière. L'huile est l'un des polluants les plus redoutables dans tout processus d'épuration des eaux usées, à plus forte raison dans une installation comme la nôtre.

Eaux usées, eaux grises et eau potable.

Dans la gestion du cycle complet de l'accès à l'eau potable, il est nécessaire de tenir compte des réglementations en vigueur. Mais il va de soi que notre simple « bon sens », nous permettra de ne pas mettre en danger le biotope de la STEP roselière installée en contrebas du chef lieu.

On se rappelle que le processus d'épuration des eaux usées se fait par la « digestion bactérienne » naturelle des polluants, grâce à la présence naturelle de bactéries aérobies et anaérobies dans les rhizomes des roseaux.

Bactéries, rhizomes et roseaux sont des êtres vivants, que trop de produits chimiques pourraient «tuer». Il convient donc d'éviter d'employer trop de «désinfectants» ou «bactéricides» chimiques dans le nettoyage de la maison. Et il faut absolument éviter de jeter les restes de pesticides ou d'engrais dans les canalisations (cette dernière recommandation relevant de la loi!)

On distingue généralement trois degrés de «pureté» ou «d'impureté» de l'eau. De la plus polluée à la plus pure, voici les différentes «eaux» à gérer :

1. **Les eaux usées.** On considère comme «eaux usées» les eaux très polluées comme les eaux des toilettes, ou les eaux de nettoyages domestiques.
2. **Les eaux grises.** On considère comme «eaux grises» les eaux rejetées par les machines à laver la vaisselle ou le linge, les eaux de baignoires, de douche ou de lavabos.
3. **Les eaux de cuisine.** On considère comme «potable» les eaux utilisées pour la cuisson des aliments.

Dans certaines installations domestiques très modernes et écologiques, ces eaux sont mises en séparatif (il existe des éco-quartiers dans certaines villes, notamment en Suisse et en Allemagne où effectivement les eaux de cuisine, les eaux grises et les eaux usées ne sont pas mélangées dans les mêmes canalisations).

Si nos installations ne permettent pas la mise en séparatif de ces types d'eaux usées, nous pouvons tout de même y penser «en amont» : par exemple, nous pouvons jeter au jardin l'eau utilisée pour laver les légumes, pour blanchir les légumes ou pour se laver les mains au savon de Marseille. D'autre part, si nous avons fait bouillir un peu trop d'eau pour le thé ou le café, il ne faut surtout pas jeter le surplus à l'évier, puisque l'eau bouillie est potable, et en quelque sorte «pasteurisée», bactériologiquement pure. On peut la mettre dans un récipient pour la laisser refroidir, ou la verser sur les dalles de la terrasse pour l'utiliser comme désherbant.

La pollution des eaux par les huiles.

Mais l'un des plus redoutables polluants des eaux restent les huiles. Les huiles sont hydrophobes, c'est-à-dire insolubles dans l'eau, et de densité plus légère. Elles flottent à la surface de l'eau. Une nappe d'huile pollue l'eau parce qu'elle empêche son oxygénation. Une goutte d'huile peut polluer par «as-

phyxie» jusqu'à un mètre cube d'eau (mille litres) !!!

C'est ce qui constitue notamment le désastre des marées noires, des fuites de réservoirs de fioul ou de carburants.

Mais ce que l'on oublie souvent, c'est que nous utilisons l'huile dans un très grand nombre de situations :

- lorsque l'on a fini une friture, ou terminé de rissoler un aliment à la poêle, il ne faut surtout pas jeter l'huile à l'évier !!! L'huile de la friteuse doit être versée dans un récipient étanche et déposé dans une déchetterie, ou alors incinérée ; l'huile de la poêle doit être essuyée avec un papier absorbant, avant de mettre la poêle à la vaisselle ;
- de très nombreux cosmétiques contiennent des huiles : les crèmes pour le corps, les pommades, les crèmes solaires, les huiles solaires, les après-shampooings, les démêlants pour les cheveux, etc. Il convient donc de les utiliser avec parcimonie, et de réduire la consommation des après-shampooings sous la douche.



L'impact des huiles sur la STEP rosélière.

Toutes ces huiles, que l'on jette trop souvent dans les éviers, les douches, les baignoires et les lavabos polluent lourdement les eaux, et perturbent fortement le fonctionnement des stations d'épuration. Au point que de nombreuses habitations sont équipées de «sacs à graisse» (partie de canalisation d'eaux usées installées pour collecter les graisses), et que les STEP sont toujours équipées de bassins spéciaux pour séparer les graisses et les huiles des eaux usées.

Une STEP rosélière doit pouvoir fonctionner de façon totalement indépendante et naturelle (très peu d'entretien). Les huiles et les graisses en perturberaient fortement le bon fonctionnement, notamment en tuant les bactéries aérobies. Il s'ensuivrait de fortes odeurs d'égouts.

Soyons «éco-citoyens» et changeons nos habitudes de consommateurs d'eau potable.

Ciel! Mon Sappey!

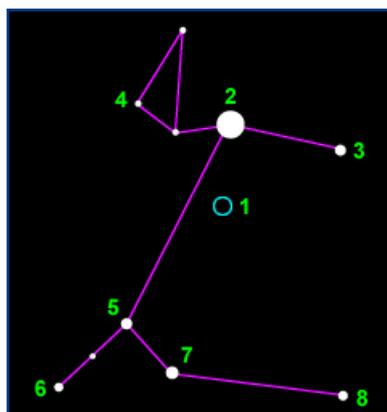
La constellation Canis Major (Le Grand Chien)



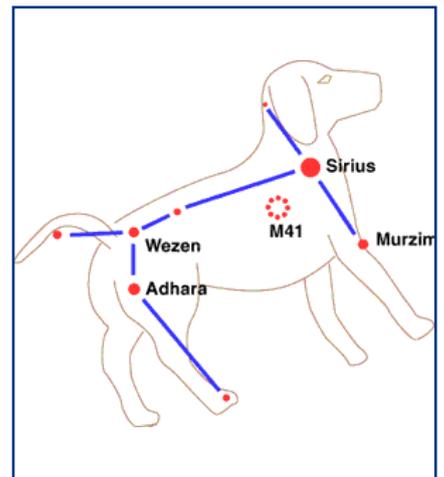
Dans un numéro précédent du Sappey'tille, un article était consacré à la constellation d'Orion facile à reconnaître, et que l'on voit magnifiquement bien depuis Le Sappey, pour ainsi dire «au-dessus» du Mont Blanc, avant l'aube en automne, puis en hiver toujours plus tôt au début de la nuit. Le repérage des constellations est plus facile si l'on se repère d'après une constellation que l'on sait reconnaître de façon sûre. C'est la raison pour laquelle on parlera ci-après de la constellation Canis Major, qui se «situe» visuellement au «en-dessous à gauche» de la constellation d'Orion.

La constellation Canis Major (Le Grand Chien)

La constellation Canis Major, Le Grand Chien en latin, est l'une des constellations les plus brillantes. Sirius, l'étoile la plus éclatante du ciel boréal en fait partie. D'après la légende Sirius est responsable du fameux «temps de chien» humide et chaud de septembre, parce qu'il se lève alors en même temps que le Soleil et rivalise avec lui.



D'après la mythologie grecque évoquée à propos d'Orion, on se souvient que Le Grand Chien¹ est «le chien» d'Orion, chasseur et compagnon d'Artémis, qu'elle avait tué malgré elle en relevant le défi que lui avait lancé son frère Apollon, lequel voyait d'un mauvais œil les amours de sa sœur avec le Chasseur. Inconsolable, Artémis² l'avait placé dans le ciel avec ses chiens (dont Canis Major).



Mais Canis Major (et son voisin Canis Minor) apparaissent dans de nombreux autres mythes. Ils sont représentés assis sous la table où Castor et Pollux prennent leur repas. Les étoiles dispersées près du Grand Chien représentent alors les miettes que les jumeaux jettent aux chiens. On représente aussi Le Grand Chien et Le Petit Chien à la chasse avec Orion. Les yeux fixés sur la constellation Lepus (Le Lièvre), «tapi» sous Orion, Canis Major semble prêt à bondir.

L'étoile Sirius, constitutive de la constellation Canis Major, située «à la tête» du Grand Chien, est l'étoile la plus brillante du ciel. Elle est située à 8,7 années-lumière de la Terre. Sa luminosité intrinsèque est quarante fois celle du Soleil.

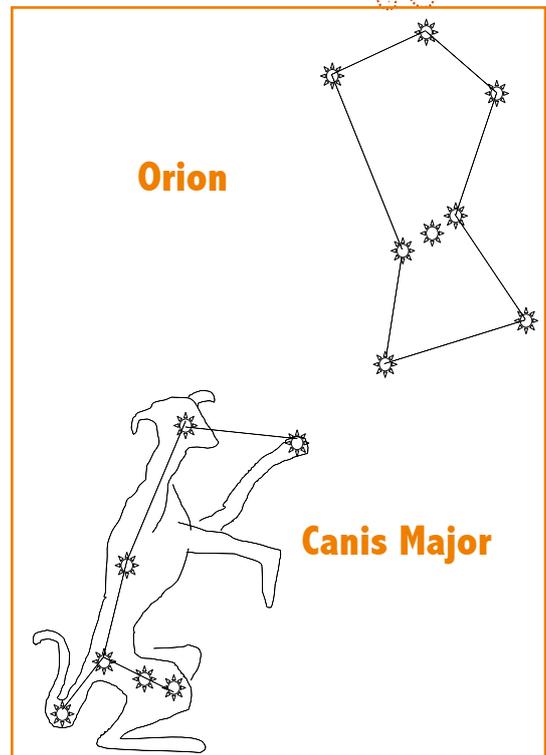
Comme il avait été expliqué à propos de la constellation d'Orion, les étoiles qui composent la constellation du Grand Chien, Canis Major, ne sont «alignées» pour «dessiner» le grand chien que dans une observation du ciel en deux dimensions. En réalité, si l'on observe le ciel, comme il se doit, en trois dimensions, les étoiles qui selon la tradition dessinent le Grand Chien ne se trouvent pas

toutes dans le même plan : elles se trouvent dans l'univers à des distances différentes de la terre.

Le « dessin » de la constellation Canis Major (Le Grand Chien)

Sur le dessin ci-après, on a représenté de façon schématique la constellation Canis Major, afin d'apprendre à la reconnaître dans le ciel. Pour faciliter son repérage, on l'a mise en relation avec la constellation d'Orion déjà présentée dans un précédent numéro du Sappey'tille. Par ailleurs, une ébauche de « chien » a été dessinée « autour » des principales étoiles de la constellation.

Comme on aura déjà pu le constater en observant la constellation d'Orion, les représentations des constellations « personnifiées » sous forme de héros ou d'animaux fabuleux sont totalement subjectives : il serait normal que l'on y voie une tout autre image.



¹ De même que la constellation voisine Canis Minor, Le Petit Chien, « à gauche » de celle d'Orion

² Artémis dans la mythologie grecque trouve sa correspondante Diane dans la mythologie romaine qui lui succédera.

